AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1100
FR0011992700-FS0564

12 mai 2016

Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)

ATEME

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 mai 2016, M. Dominique Edelin a déclaré avoir franchi en baisse le 3 mai 2015, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société C-I8D[1] qu'il contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ATEME et détenir 498 877 actions ATEME représentant autant de droits de vote, soit 4,95% du capital et des droits de vote de cette société[2] répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Dominique Edelin	324 525	3,22	324 525	3,22
C-I8D	174 352	1,73	174 352	1,73
Total	**498 877**	**4,95**	**498 877**	**4,95**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ATEME sur le marché.

[1] Société à responsabilité limitée détenue par M. Dominique Edelin.
[2] Sur la base d'un capital composé de 10 077 883 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.